

*Actualité scientifique*

Les troubles de l'audition apparaissent avec l'âge et **30% des personnes âgées de plus de 75 ans** sont concernées, selon [le rapport sur la perte d'autonomie du Dr Jean-Pierre Aquino](#). Une étude a permis d'observer que cette perte d'audition est associée à un déclin cognitif.

L'étude se fonde sur le suivi de la cohorte française PAQUID (Personne Agées QUID) en région Aquitaine. Des **paramètres socio-environnementaux**, comme la **participation à une vie sociale** et intellectuelle, **l'exercice d'une activité physique**, la taille de l'entourage, ou encore le sentiment d'être compris par les autres ont été mesurés à l'aide de questionnaires sur 2 854 participants âgés en moyenne de 77 ans.

Les résultats ont montré que **l'entretien d'une vie sociale et la pratique d'une activité physique diminue de 21% le risque d'être atteint de démence**. Il a aussi été observé que **seulement 8% des personnes ne présentant aucun signe de déclin cognitif à 65 ans** seraient atteintes de **démence** au cours des 20 prochaines années, contre 83% de celles **qui présentaient déjà un déclin cognitif avéré à 65 ans**.

Une autre enquête sur cette même cohorte a été menée sur 3 777 personnes de 65 ans et plus, avec un suivi sur 25 ans. Ces personnes ont accepté de se soumettre à un bilan neuropsychologique et une évaluation des critères diagnostics démentiels tous les deux ou trois ans.

Au début de l'enquête, 65% des participants ont déclaré ne pas avoir de troubles auditifs, 31% ont indiqué des difficultés à suivre une conversation à plusieurs ou dans le bruit, et 4% ont déclaré une perte auditive majeure. Parmi les personnes avec une perte auditive majeure ou modérée, **seulement 12% ont déclaré avoir une prothèse auditive**.

Les chercheurs ont constaté que les personnes, ayant un trouble de l'audition **et non appareillées**, présentaient un **déclin cognitif significativement plus important** que les personnes appareillées. Une **association significative entre perte auditive et déclin cognitif** a donc été constatée. Cette association était retrouvée indépendamment de l'âge, du sexe et du niveau d'éducation.

Cependant on ne peut pas faire de lien de cause à effet entre la baisse de l'audition et le déclin cognitif ou la démence car l'association entre perte auditive et déclin cognitif disparaissait lorsqu'il était tenu compte dans l'analyse des symptômes dépressifs, de l'isolement social ou de la consommation de psychotropes. Mais on peut penser que la perte d'audition va conduire à une **diminution des interactions sociales**, à une **réduction des activités de loisir** et à un **isolement progressif**. Et c'est cet isolement social qui va provoquer un déclin cognitif.

Or, la **prise en charge des troubles de l'audition par un appareillage permet de limiter l'isolement social**. De ce fait, cette étude rappelle à quel point il est important de prendre en charge une **surdité débutante, qui peut isoler, déprimer, et accélérer le déclin cognitif**.